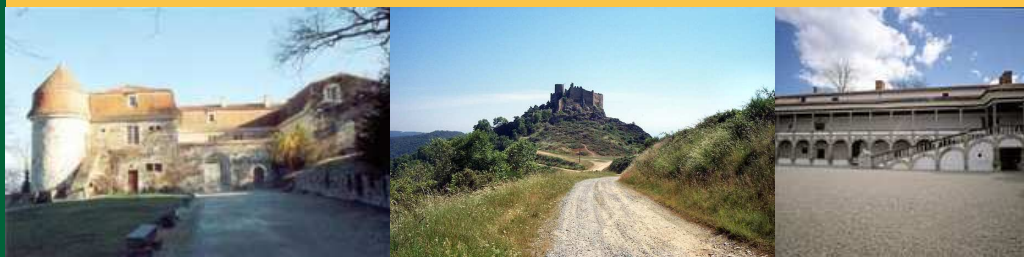


Avril 2009

Communauté de Communes
du Pays d'Astrée

Étude Prospective

Bilan diagnostic et projet de territoire



Groupe de travail : Offre de produits touristiques et structuration

Urbanisme
Habitat
Environnement
Aménagement
Tourisme
Économie



13, rue Marcel Aymé
BP 348
39105 DOLE cedex
Tel. 03 84 82 33 93
Fax. 03 84 72 31 59
contact.aceif@wanadoo.fr

I – RAPPEL DU DIAGNOSTIC

- Une faiblesse de l'offre touristique à l'échelle du Forez
 - Des « pépites » peu exploitées
 - Une fréquentation limitée
 - Peu de produits
- Une faiblesse des capacités d'hébergement
 - potentiel d'accueil : 900 personnes
 - 1 hôtel de 7 chambres
 - 15 gîtes, 22 chambres d'hôtes, 4 gîtes collectifs, 3 campings
- Un dispositif d'accueil et d'animation limité
- Des documents de communication peu homogènes

MAIS

- Des sites de qualité
- Des prestataires à mobiliser, professionnaliser
- Un potentiel d'hébergement avec Goutelas – Le Cerf
- Une dynamique à construire avec Forez Tourisme

II – LES 5 ENJEUX DU PROJET DE TERRITOIRE

- Renforcer l'attractivité du Pays d'Astrée, le rendre plus attractif
- Mobiliser et valoriser les ressources locales
- Assurer un développement harmonieux, équilibré et durable
- Garantir une qualité de services
- Assurer une solidarité entre les habitants et les communes

III – PLAN DE TRAVAIL

1^{er} enjeu – Comment conforter l’attractivité du territoire, le rendre plus attractif

Objectifs :

- Créer des produits de qualité pour cibler une clientèle extérieure au département
- Répondre à l’attente qualitative des clientèles, vendre le territoire
- Valoriser l’image locale

Pistes d’actions :

- Définir les plus values territoriales constituant des points d’intérêt pour une clientèle extérieure.

Ex. :

- Patrimoine et site
- Astrée et patrimoine culturel
- Pratique d’activités de nature
- Gastronomie et vins
- Plan d’eau et base de loisirs → qu’est-ce qui est vendable ?
- Voir les freins, les leviers possibles
- Définir les cibles (culturelle, scolaire, 3^{ème} âge, étrangère...)
- Définir les capacités des partenaires locaux à s’inscrire dans une démarche produit (séjours, week-ends, journée...)
- Définir les conditions pour s’inscrire dans les produits thématiques du Forez
- Mobiliser la mission d’animateur territorial de Forez Tourisme pour construire une offre de produits et organiser les moyens pour intégrer les prestataires locaux dans les produits
- Construire et commercialiser les produits avec les moyens de Forez Tourisme

⇒ Rôle CCPA ?

Objectifs :

- Assurer, en lien avec les prestataires locaux, une qualité locale en matière :
 - d'accueil
 - d'hébergement
 - d'activités et d'animation
- Conforter l'existant et développer l'emploi
- Assurer les retombées locales

Pistes d'actions :

1/ Offrir une offre d'hébergement locale, de qualité

- Continuer à soutenir les projets de développement et de modernisation de l'offre d'hébergement
Exemples :
 - Rénovation de l'hôtel de Sail
 - Création de gîtes ruraux, de groupe et de chambres d'hôtes→ quels dispositifs et systèmes d'aides ?
- Réfléchir aux conditions de développement d'une aire d'accueil de camping-cars
→ sites potentiels : campings actuels ? Autres ?
- Définir les conditions pour assurer l'accueil de bus sur le Pays d'Astrée
 - Potentiel Goutelas – Cerf ? : Quelle capacité ? Quel positionnement ? Quel marché ? A quelles conditions ?
 - Etude du programme de développement et d'aménagement de qualité.

⇒ Quels objectifs en termes de capacité à 5 ans : Rôle CCPA ?

2/ Professionnalisation des prestataires

Moyens :

- Inciter à l'intégration des activités dans une demande produits
- Formation à l'accueil
- Organiser un réseau de prestataires structuré (avec hébergeurs, restaurateurs, cave coopérative, producteurs, propriétaires de sites, professionnels de l'activité...) et l'animer en lien avec Forez Tourisme
- Lier produits du terroir, animation et produits

A voir :

- Programme de formation sur les conditions marketing et commerciales d'intégration dans un produit
- Définition des niches d'emplois et d'activités
- Mobilisation de porteurs de projet dans le cadre de la mission « venir s'installer en Massif Central »
- Multi-assemblage : Forez Tourisme ou CCPA
- Les besoins des prestataires- Les limites
- Les manques

Objectifs :

- Valoriser les sites touristiques
- Assurer l'aménagement des lieux de pratique d'activités (randonnée, canyoning, véloroute...)
- Analyser les conditions de création d'une base de loisirs

Pistes d'actions :

- Etude d'aménagement des sites et programme des travaux
Besoins à définir –sur quels sites?
Types de travaux et équipement à prévoir ?
Conditions pour une intégration dans une logique « produit »
Exemples :
 - véloroute -> schéma
 - site des cascades
 - chemins de randonnée...
- Etude de faisabilité pour la création d'un plan d'eau et d'une base de loisirs
A voir :
 - Détermination des sites potentiels
 - Conditions d'aménagement et d'équipement durable de ces sites
 - Positionnement marketing/base loisirs
 - Démarche commerciale/produits
 - Programme d'aménagement et d'équipement durable
- Etude signalétique (à prévoir)
 - marquage du territoire
 - directionnel de sites et communication
 - information site

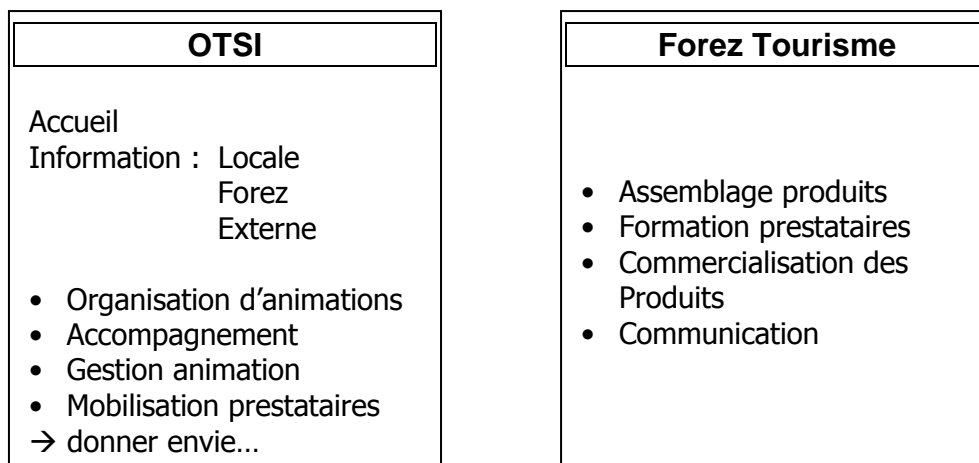
4^{ème} enjeu – Garantir une qualité de services

Objectifs :

- Assurer et garantir une qualité d'accueil
- Coordonner localement l'action touristique et culturelle, la qualité de l'offre de produits
- Animer le réseau de prestataires
- Assurer la cohérence avec Forez Tourisme

Moyens :

- Définir les rôles entre OTSI et Forez Tourisme



→ qui fait quoi aujourd'hui ? Quels besoins ?

L'OTSI doit être un pôle d'accueil, moteur du développement touristique et culturel, garant de l'accueil de qualité, de l'organisation des produits, de construction et portage d'animations locales et de relais de la programmation culturelle.

A voir :

- Besoin de moyens humains complémentaires : assemblage, animation du réseau de prestataires, montage d'animations
- Besoin d'un plan de communication
- Besoin d'outils complémentaires
 - site Internet en réseau avec Forez Tourisme
 - plaquette d'appel
 - autres...

→ Rôle CCPA ?

Par ailleurs, la Maison des Services pourra assurer un accompagnement des porteurs de projet (faisabilité technique, économique, juridique), inciter à l'installation de nouvelles activités touristiques et organiser les réponses aux besoins d'emplois et de services.